

Les tarifs

Ils comprennent :

- La journée d'accueil
- Le repas du midi
- Le goûter

Les tarifs sont validés chaque année par le Conseil Départemental.

(Ils vous seront remis avec le dossier d'admission).



Ouverture :
**du lundi au vendredi
de 10 h 00 à 16 h 45**

Fermeture :
**les week-ends et les jours fériés
certaines périodes de vacances scolaires**

L'admission

Le dossier d'admission est à retirer
à l'accueil de l'EHPAD L'Arbé

Contact

Par téléphone (04 79 00 99 00)
mail (ehpad@cias-sierss.fr)

Visite avec le futur accueilli

- Présentation de la structure et de l'équipe
- Recueil d'informations sur la vie quotidienne du futur accueilli
- Remise du dossier administratif
- Proposition de date d'essai

Admission

Remise des documents
administratifs et financiers

Essais

Par journée complète avec un
professionnel référent
(jusqu'à 3 journées maximum)

Bilan avec la famille et l'équipe



du Canton de Moûtiers
au service de l'action sociale

ACCUEIL DE JOUR L'ARBE



142 rue du Plan du Truy
73260 AIGUEBLANCHE

Contactez nous au :

 **04 79 00 99 00**
ehpad@cias-sierss.fr

L'accueil de jour accueille des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées et vivant à domicile.



Que proposons-nous ?

Nos activités visent à maintenir l'autonomie de la personne le plus longtemps possible :

- Atelier cuisine,
- Peinture,
- Atelier mémoire,
- Activités manuelles,
- Jardinage,
- Relaxation,
- Gym douce,
- Sorties extérieures.



Pourquoi ?

« Se séparer quelques heures pour s'autoriser à vivre des moments différents chacun de son côté et se retrouver avec plaisir pour les partager »



Pour permettre :

- À l'aidant de le soutenir et le soulager,
- À la personne accueillie d'offrir un lieu sécurisé de prise en charge,
- L'accompagnement de la famille dans la compréhension de la maladie,
- À la personne accueillie de favoriser les liens et de rompre l'isolement.

L'accueil de jour est situé dans les locaux de l'EHPAD l'Arbé.

Un accès extérieur sur les terrasses et le jardin permettent de profiter des beaux jours.



Le transport :

Il peut être effectué par :

- La famille.

Soit, après accord, par :

- Le service du transport accompagné,
- Une aide à domicile.

Une aide financière au coût du transport sera versé à l'utilisateur.

